

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2015**

L'an deux mil quinze et huit septembre à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en Mairie d' ANTEZANT sur convocation de Monsieur POISBELAUD Eric, Maire.

PRESENTS : Mmes BUREAU, FOVET, DUFOUR Mrs. POISBELAUD, BICHON,, LAURENT, SHORTHOUSE, JAUNAS, DEMSKI.

ABSENTS : M.DUBRAY qui a donné son pouvoir à M.BICHON, M.CHARDONNEAU qui a donné son pouvoir à Mme DUFOUR

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Christine FOVET

DATE DE CONVOCATION : 28/08/2015

1 – Point sur le statut de la secrétaire de mairie

Après concertation avec le Maire de Saint-Pardoult (où la secrétaire exerce le complément d'un temps plein) Monsieur le Maire propose à l'Assemblée une modification du statut de la nouvelle secrétaire. En effet, afin de pérenniser le poste il convient de l'ouvrir au grade d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe.au tableau des effectifs.

Vu l'expérience au sein de la fonction publique d'Etat, son ancienneté sera prise en compte dans le calcul de son salaire selon la grille indiciaire soit 5.25 années comptabilisées ainsi qu'une IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) lui sera attribuée, sa rémunération sera donc quasi équivalente à celle perçue lors de sa vacation au grade d'adjoint administratif 1^{ère} classe du 24 août au 30 septembre 2015.

L'Assemblée approuve le recrutement à partir du 01^{er} octobre 2015 en tant que stagiaire puis titulaire au grade d'adjoint administratif 2ème classe et charge Monsieur le Maire du suivi du dossier, de la signature de l'arrêté de nomination stagiaire et de tout document afférent à sa prise de poste.

2 – Formation secrétaire de mairie indemnisation déplacements et repas

Le Maire informe la municipalité que Delphine MORNAC, secrétaire de mairie nouvellement recrutée, va suivre diverses formations et réunions professionnelles auxquels elle engage des frais de déplacements et de repas.

A cet effet, il est proposé la prise en charge des frais de déplacements et de repas lorsque la secrétaire se rend sur les lieux de formation.

Le conseil municipal donne son accord pour une indemnisation de Mme Delphine MORNAC

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2015

- selon tarif administratif en vigueur lors de ses déplacements pour les besoins du service et ce avec son véhicule immatriculé 6045-TH-16 d'une puissance fiscale de 9 cv
- des repas pris lors des formations notamment au sein du CNFPT et du Syndicat Informatique 17.

3 – Nomination coordonnateur communal du recensement de la population.

Monsieur le Maire rappelle que la commune doit réaliser en 2016 le recensement de la population dont la collecte s'effectuera du 21 janvier 2016 au 20 février 2016.

Une réunion d'information des élus aura lieu le mardi 22 septembre 2015, les participants sont : Madame Nadine BUREAU et Madame Delphine MORNAC.

Concernant l'organisation de la collecte, Monsieur le Maire invite l'assemblée à réfléchir quant au recrutement de l'agent recenseur et de l'agent coordonnateur. Ce choix sera alors défini et délibéré lors d'une prochaine séance. Monsieur le Maire informe que les personnes intéressées par cette mission de recensement peuvent se faire connaître à la mairie.

4 – Convention CNAS pour partage cotisation agent.

Monsieur le Maire rappelle au conseil que notre collectivité a décidé d'adhérer au CNAS à compter du 1er janvier 2010.

Pour les agents travaillant dans plusieurs communes, il est possible de partager la cotisation annuelle.

En conséquence, il est proposé au conseil de signer une convention avec la mairie de Saint-Pardoult pour le partage de la cotisation annuelle de Madame Delphine Mornac à hauteur de 20/35^{ème} pour l'année 2015.

Le conseil donne son accord et charge Monsieur le Maire de signer la convention proposée.

5 – Attribution Marché de Maîtrise d'œuvres (MAPA) pour salle des fêtes et mairie.

Après lecture du procès-verbal de la Commission MAPA du 04 septembre 2015, le

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2015**

conseil municipal vote à l'unanimité la décision de la Commission MAPA à savoir la candidature retenue du cabinet d'architecte de Mme Nathalie LAMBERT situé au 59, avenue de la République, 17770 BURIE.

6 – Etude des devis reçus.

Monsieur le Maire fait part au conseil des devis reçus pour :

- la réfection de l'entourage de l'ancienne mairie de la Chapelle-Bâton par l'association SIE de Bignay pour un montant total de 9 497.10€ le montant de ces devis correspond à ceux acceptés lors du conseil du 03 Février 2015. Il convient de préciser que la commune bénéficie d'une offre de concours de 5 000€ par la société Volkswind sur le devis retenu.

- la réparation du poteau incendie chemin de la ferme par la Régie d'Exploitation des Services d' Eau de la Charente-Maritime (RESE) pour un montant total de 821.16 euros HT SOIT 985.39 euros TTC.

Après délibération l'assemblée décide

- de retenir le devis du SIE sous condition de l'offre de concours
- de retenir le devis de la RESE pour le poteau incendie et de constituer un dossier auprès de la DRCTE (Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales et l'Environnement) pour obtenir une subvention.

7- Organisation Noël des enfants.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de réfléchir à l'organisation de l'animation à proposer aux enfants de la commune pour la fête de Noël.

Mme BUREAU est chargée du suivi du dossier.

8 – Organisation du 11 novembre.

Le conseil municipal prévoit d'organiser comme suit la cérémonie du 11 novembre aux 2 Monuments aux Morts :

- LA CHAPELLE BATON à 11 h
- ANTEZANT à 12 h

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2015

Un vin d'honneur sera ensuite servi aux participants à LA CHAPELLE BATON et à ANTEZANT.

La publication de l'Avis de Cérémonie s'effectuera par le biais :

- du journal l' Angérien à l'édition du vendredi 6 novembre 2015
- des avis seront déposés sur les tableaux d'affichage

9 – Organisation repas du 3^{ème} âge du 21 novembre .

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le repas du 3ème âge est programmé pour le samedi 21 novembre 2015. Les membres du conseil municipal sont invités à participer à cette journée. Les invitations seront adressées aux personnes concernées début novembre.

Madame BUREAU est en charge de l'élaboration du menu et de l'organisation.

10 – Affaires diverses.

Fête des abeilles : les habitants sont invités à l'extraction du miel le samedi 12 septembre 2015 à l'école de 14h30 à 16h30.

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.

M. Hervé YGONIN a été recruté en contrat CAE depuis le 07 septembre 2015 en tant qu'agent communal en milieu rural.

M. Alain BICHON propose la réparation de quelques planches sur le pont de l'aire de loisirs.

11 – Comptes rendus de réunions externes.

Réunion CDC Val de Saintonge Conseil Communautaire du 07/09/2015 : Eric Poisbelaud.

COMMUNE D'ANTEZANT LA CHAPELLE**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2015**

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 21h56

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	SIGNATURES
A. BICHON	
N. BUREAU	
M. CHARDONNEAU	
F. DEMSKI	
P. DUBRAY	
M. DUFOUR	
M.-Chr. FOVET	
G. JAUNAS	
M. LAURENT	
E. POISBELAUD	
G. SHORTHOUSE	